



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-13(02)

Examen des sites surveillés

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-13(02) – Examen des sites surveillés (Pa--)

Énoncés :

Examiner la liste des sites d'information de source ouverte faisant l'objet d'une surveillance [\[Affectation : fréquence définie par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Passer en revue sur une base régulière la liste à jour de sites d'information de source ouverte faisant l'objet d'une surveillance aide à s'assurer que les sites sélectionnés restent pertinents. Cet examen permet également d'ajouter de nouveaux sites d'information de source ouverte qui pourraient fournir une preuve de divulgation non autorisée d'information liée à l'organisation. La liste de sites surveillés peut être guidée et informée par du renseignement sur les menaces d'autres sources crédibles d'information.